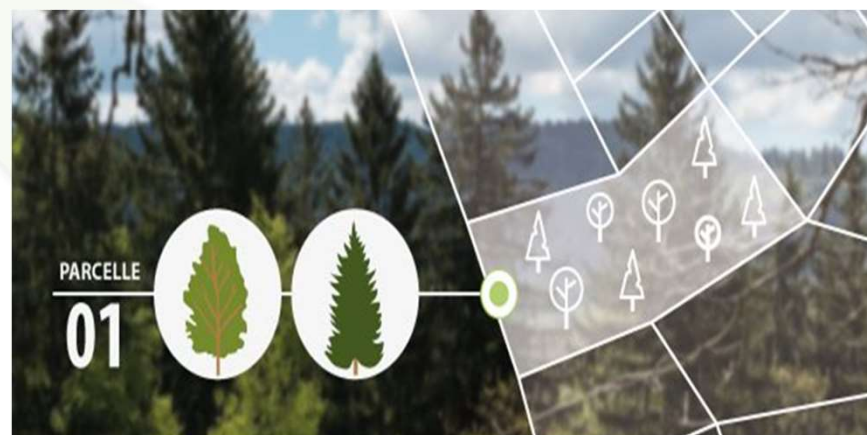


Bourse Foncière Forestière



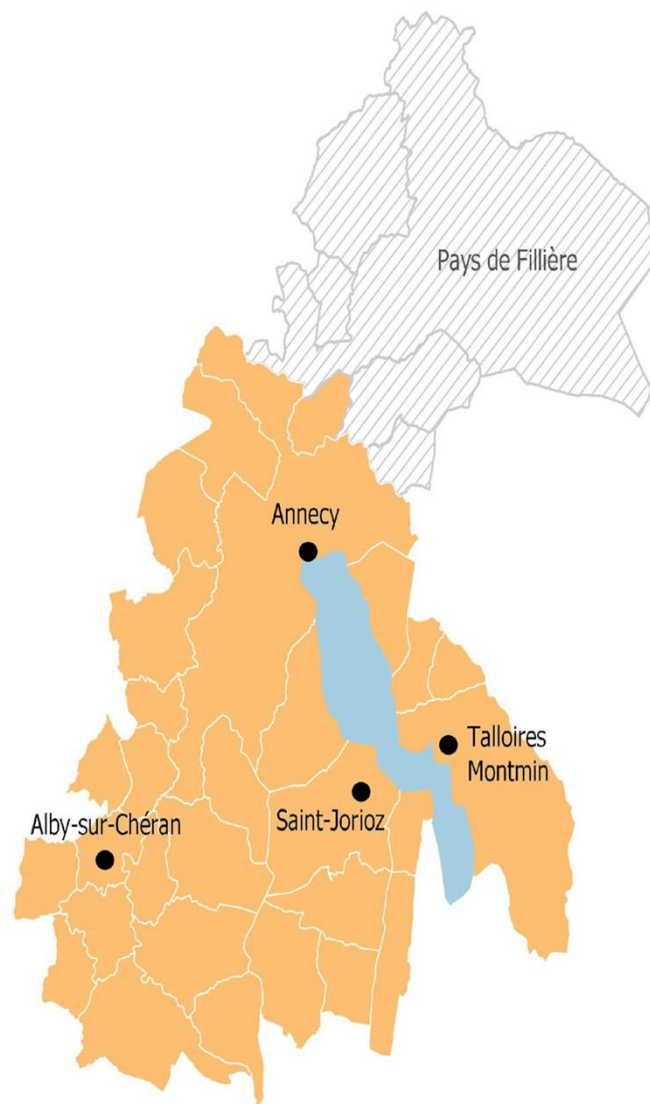
Sur le territoire du
Grand Annecy



SOMMAIRE

- Le Grand Annecy
 - Territoire
 - Présentation de l'action
 - Intérêt forestier
- Le CRPF
- L'UFP 74
- La Forêt Bouge
 - Présentation de l'interface
 - Enregistrement
 - Réglementation

- Territoire d'action – Grand Annecy



Bourse foncière forestière

Agglomération du Grand Annecy

Territoire animé par la bourse forestière Usse & Bornes

11089 propriétaires privés
Moyenne d'1 ha par propriété

• Action

Objectifs poursuivis (cadre PCAET)

- Exploitation de la forêt optimisée
 - Valorisation de la forêt et ses ressources dans le cadre d'une gestion durable
- => Remembrement, lutte contre le morcellement et BFF pour faciliter échange vendeurs / acheteurs

Outil : Bourse foncière forestière

marché signé avec le CRPF pour 3 ans

- Développement de la plate-forme de vente
- Echanges entre propriétaires



• Intérêt de la démarche pour la forêt

Remembrement

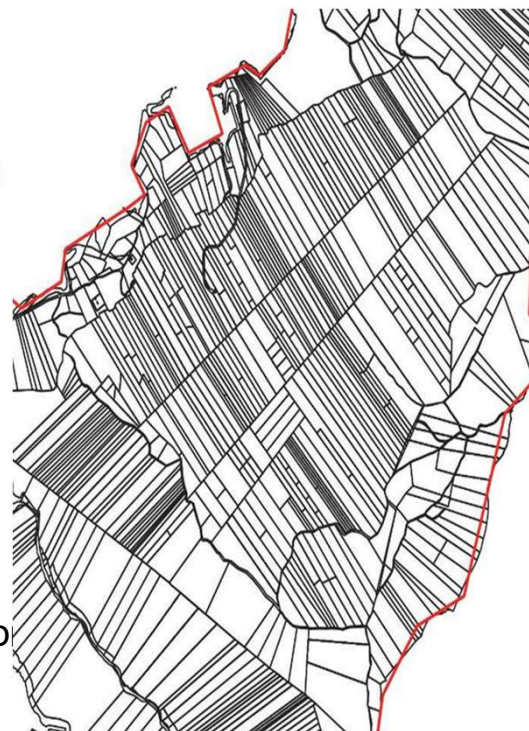
- Agrandir la surface moyenne des
- Facilité de gestion

Investissement

- Encourager les propriétaires dynamiques
- Permettre une valorisation de parcelles délaissées

Accompagnement

- _____ → Grâce à l'augmentation de surface par p
- Mise en place de documents de gestion
- Accès à des financements pour les travaux sylvicoles





La Forêt bouge

<https://www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/territoire/grand-annecy>

Services

- Gérer sa forêt
- Gérer ses chantiers
- Trouver un professionnel
- Connaitre le prix des bois
- Foncier forestier
- Démarches en ligne

Mon compte

Vous êtes connecté en tant que :
Propriétaire

Accueil » Services » Foncier forestier » Consulter les offres de vente » Grand Anancy

Grand Anancy



LA FORÊT BOUGE ! LE GRAND ANANCY ACCOMPAGNE LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS POUR SA GESTION DURABLE

Dans le cadre de son PCAET Plan Climat Air Énergie Territorial, le Grand Anancy agit en faveur de la gestion de la forêt et notamment du développement durable de la filière bois.

Le Grand Anancy compte 34 communes sur 525km². L'espace forestier du Grand Anancy se situe autour de 20 000 ha soit 42% du territoire. La forêt privée s'étend sur 11 800 ha soit 59% du domaine forestier, avec plus de 11 000 propriétaires.

Le Grand Anancy souhaite donc coopérer avec les acteurs privés en vue de promouvoir une gestion responsable et multifonctionnelle de la forêt. En plus d'être vecteur de biodiversité et un lieu de ressourcement et d'accueil de multiples activités récréatives, la forêt stocke 11 % du CO2 émis par le territoire. Il s'agit d'un objectif majeur en terme de proposition d'actions en faveur d'une augmentation de la séquestration du CO2 par les forêts du territoire.

La problématique principale de la forêt privée sur le Grand Anancy est le morcellement trop important, impliquant des tailles et formes de parcelles souvent inexploitablement et régulièrement pas entretenues.

Afin de participer au développement local de la forêt privée, et d'agir contre ce morcellement, le Grand Anancy s'est rapprochée des 2 partenaires principaux, l'Union des Forestiers Privés de Haute Savoie, UFP 74 et le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne-Rhône-Alpes, le CRPF, afin de monter un projet de bourse foncière forestière.

La bourse foncière locale, via le site « La Forêt Bouge », doit permettre de constituer une réserve de parcelles de tailles plus importantes qui pourront participer à la réorganisation foncière locale en faveur de l'amélioration de la gestion forestière.



Bourse foncière forestière
Agglomération du Grand Anancy
Territoire entré par la bourse foncière locales à Borne

Aperçu du site Internet

CONTACTS :

- AGATHANGE SCHELL

52 Avenue des Iles - 74994 ANNECY CEDEX

Tél. 06-67-91-98-92 - Mél. agathange.schell@cnpf.fr

- CÉDRIC FECHOZ

52 Avenue des Iles - 74994 ANNECY CEDEX

Tél. 06-25-10-43-06 - Mél. cedric.fechoz@cnpf.fr

LIENS UTILES :

[Grand Anancy Agglomération](#)

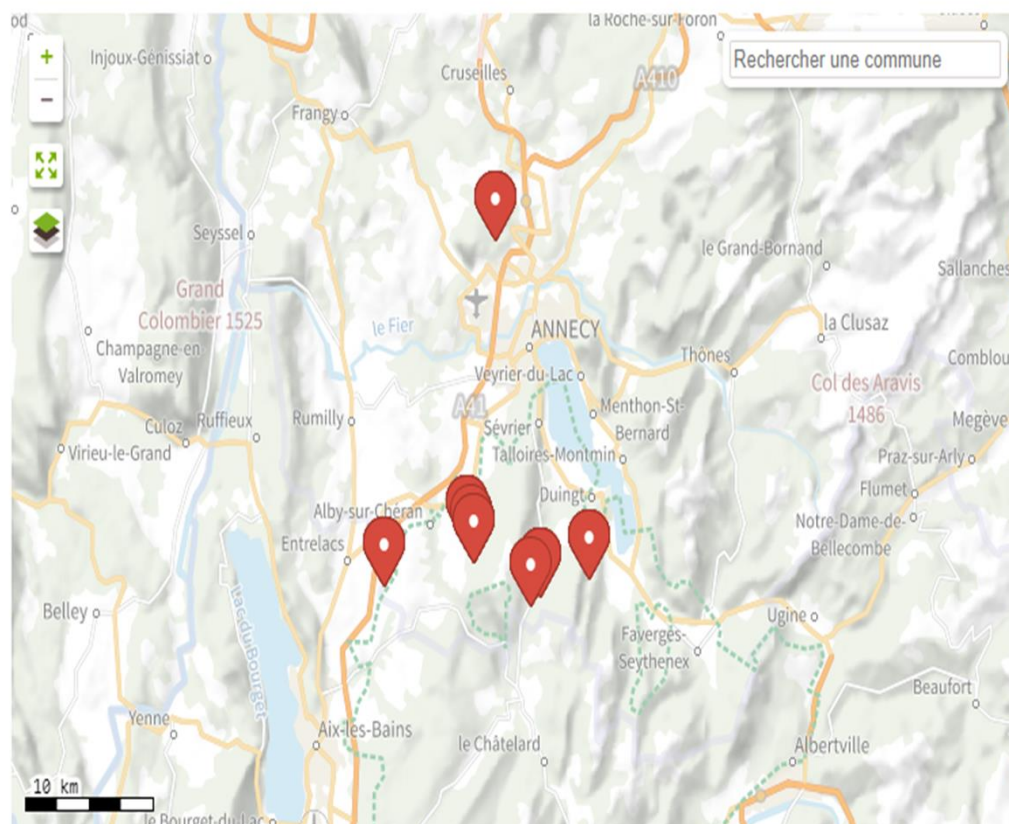
Liste des villes du territoire

- ALBY-SUR-CHERAN (74)
- ALLEVES (74)
- ANNECY (74)
- ANNECY-LE-VIEUX (74)
- ARGONAY (74)
- BLUFFY (74)
- CHAINAZ-LES-FRASSES (74)
- CHAPEIRY (74)
- CHAVANOD (74)
- CRAN-GEVRIER (74)
- CUSY (74)

Liste des départements du territoire

- HAUTE-SAVOIE (74)

Consulter les offres de vente



▼ CRITÈRES DE RECHERCHE

Type d'offre

- Choisir -

Département

- Choisir -

Territoire

Grand Annecy

Surface

- Choisir -

Repérer des offres
sur carte

 Gérer sa forêt

 Gérer ses chantiers

 Trouver un professionnel

 Connaître le prix des bois

 Foncier forestier

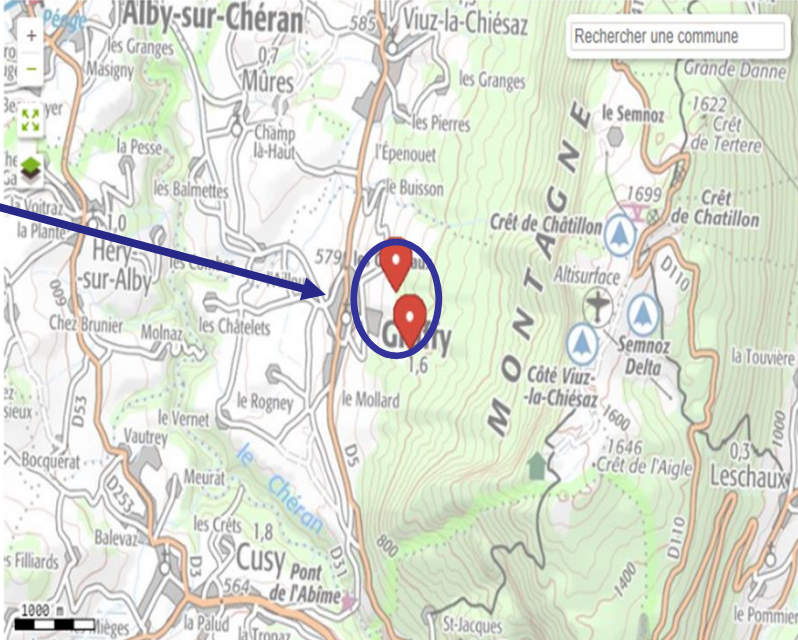
Consulter les offres de vente

Comment vendre ses parcelles forestières ?

Territoires à animation foncière

 Démarches en ligne

Consulter les offres de vente



Rechercher
des parcelles
par critères

CRITÈRES DE RECHERCHE

Type d'offre
- Choisir -

Département
Haute-Savoie (74)

Territoire
- Choisir -

Surface
- Choisir -

CRITÈRES DE RECHERCHE DÉTAILLÉS

Commune

Type de peuplement

Essence



Gérer sa forêt



Gérer ses chantiers



Trouver un professionnel



Connaître le prix des bois



Foncier forestier

Consulter les offres de vente

Comment vendre ses parcelles forestières ?

Territoires à animation foncière



Démarches en ligne

Consulter les offres de vente

COUCHES DE FOND



Plan



Limites admin.



Cadastré



Photo aérienne

Transparence :



OBJETS SUR LA CARTE

☒ Offres

☒ Offres

☒ Offres

☒ Offres

☒ Offres

CADASTRE

☒ Afficher le cadastre

Zoomez pour afficher le cadastre



Aperçu du site Internet

Demander à
contacter
le vendeur

Offre de vente OV74-2018-1115



DIAGNOSTIC DES PARCELLES

CONTACTER LE VENDEUR

[Retour aux offres](#)

Réf
OV74-2018-1115

Type
Vente

Date de publication
Mardi, 16 Octobre, 2018

Vous souhaitez vendre une ou plusieurs parcelles forestières sur le Grand Anancy, <https://www.laforetbouge.fr/auvergne-rhone-alpes/territoire/grand-anancy> est la solution !
(ce site est libre d'accès et gratuit)

☐ Je suis le propriétaire des parcelles ci-dessous, je demande leur inscription sur www.laforetbouge.fr et je m'engage à signaler au CRPF la réalisation de la vente de mes parcelles.

Localisation – renseignements cadastraux obligatoires				
Commune (s)	Section (s)	Numéro de parcelle (s)	Surface	Caractéristiques du peuplement forestier
				Je connais la parcelle : OUI – NON* Si OUI : * Feuillus (hêtre, chêne, peuplier, noyer, autre)* * Résineux (pin, épicéa, sapin, douglas, autre)* Age des arbres : <10ans - 10 à 30 ans - >30 ans * Bois de chauffage * Bois d'œuvre * Pas de bois marchand * Je connais les limites de la parcelle * Je ne connais pas les limites de la parcelle
				Je connais la parcelle : OUI – NON* Si OUI : * Feuillus (hêtre, chêne, peuplier, noyer, autre)* * Résineux (pin, épicéa, sapin, douglas, autre)* Age des arbres : <10ans - 10 à 30 ans - >30 ans * Bois de chauffage * Bois d'œuvre * Pas de bois marchand * Je connais les limites de la parcelle * Je ne connais pas les limites de la parcelle
				Je connais la parcelle : OUI – NON* Si OUI : * Feuillus (hêtre, chêne, peuplier, noyer, autre)* * Résineux (pin, épicéa, sapin, douglas, autre)* Age des arbres : <10ans - 10 à 30 ans - >30 ans * Bois de chauffage * Bois d'œuvre * Pas de bois marchand * Je connais les limites de la parcelle * Je ne connais pas les limites de la parcelle
				Je connais la parcelle : OUI – NON* Si OUI : * Feuillus (hêtre, chêne, peuplier, noyer, autre)* * Résineux (pin, épicéa, sapin, douglas, autre)* Age des arbres : <10ans - 10 à 30 ans - >30 ans * Bois de chauffage * Bois d'œuvre * Pas de bois marchand * Je connais les limites de la parcelle * Je ne connais pas les limites de la parcelle

* rayer les mentions inutiles

Nom Prénom(s)
Adresse :
Téléphone E-mail :@.....
« Bon pour accord »

Fait à le Signature
Vous avez la possibilité de créer un compte directement sur : www.laforetbouge.fr
Ou de retourner le formulaire par courrier ou scan à :
Agathange Schell, agathange.schell@cnpf.fr ou Cédric Fechoz, cedric.fechoz@cnpf.fr
CRPF, 52 Avenue des Iles 74994 ANNECY Cedex 9

Vous souhaitez ACHETER des parcelles forestières sur le Grand Anancy, <https://www.laforetbouge.fr/auvergne-rhone-alpes/territoire/grand-anancy> est la solution !
(ce site est libre d'accès et gratuit)

(Vous souhaitez VENDRE, tournez la page)

☐ Je suis potentiellement acquéreur de parcelles forestières répondant aux critères suivant :

Commune (s)	Nature	Surface	Caractéristiques du peuplement
* communes suivantes :	* Feuillus * Hêtre * Chêne * Indifférent	x Indifférent	Age des arbres : * < 10 ans * 10 à 30 ans * > 30 ans
	* Résineux * Epicéas * Sapins * Indifférent	x+ de 0,5 ha x+ de 1 ha x+ de 4 ha	* Bois de chauffage * Bois d'œuvre * Parcelle à planter
* Indifférent	* Landes		

Nom Prénom(s)
Adresse :
Téléphone E-mail :@.....

Fait à le Signature

Vous avez la possibilité de créer un compte directement sur : www.laforetbouge.fr
Ou de retourner le formulaire par courrier ou scan à :
Agathange Schell, agathange.schell@cnpf.fr
Cédric Fechoz, cedric.fechoz@cnpf.fr
CRPF, 52 Avenue des Iles 74994 ANNECY Cedex 9

METTRE EN VENTE SES PARCELLES



Faire se rencontrer :

Vendeur

**BOURSE FONCIÈRE
forestière**
Pour vendre, acheter ou échanger
des parcelles sur le territoire Usse & Bornes

Le site des propriétaires
et professionnels
de la filière forêt bois :
Un outil pour
vous aider dans
vos démarches.



Interface web de géoréférencement

Acheteur :

- Voisin (droit de préférence)
- Sylviculteur motivé
- Structures collectives... de regroupement forestier, communes (mitoyenneté avec forêt publique, réserve foncière)

Mise en ligne

Relation
Acheteur-Vendeur

Réglementation

Acte notarial

Faire une demande d'information

Titre *

Demande d'information offre OV-2019-6400

Référence de l'offre *

OV-2019-6400

Nom *

DEJEAN

Prénom *

Marie

Téléphone *

0123456789

E-mail *

dejean.marie@gmail.com

Message

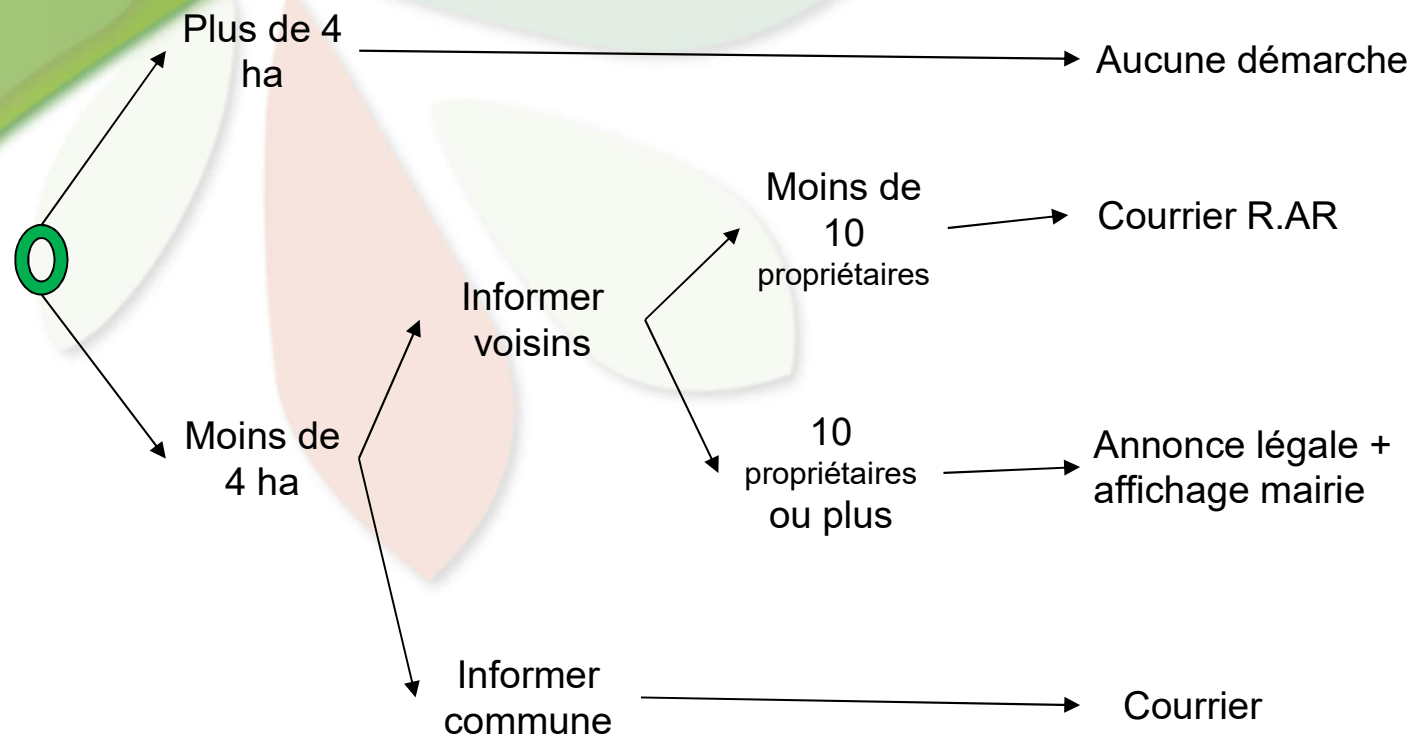
Bonjour,
Je suis intéressée par cette offre de vente de parcelles de bois sur St Marcel.
Je vous prie de bien vouloir me mettre en relation avec le vendeur,
Bien cordialement,
Marie Dejean

Le site envoie à l'acheteur et au vendeur un mail avec les coordonnées de chacun

ENVOYER

Règlementation : Droit de préférence

Vente d'une parcelle classée « Bois » au cadastre



Réglementation : Droit de préemption

La commune

Parcelle voisine d'une parcelle communale relevant du régime forestier



Le vendeur doit informer la commune du prix et conditions de vente par lettre R.A.R.

PRIME LE DROIT DE PRÉFÉRENCE

L'État

Parcelle voisine d'une parcelle domaniale soumise au régime forestier



Le notaire doit informer le préfet du département

PRIME TOUS LES AUTRES DROITS